



CONSEIL D'ECOLE DU 4 FEVRIER 2020

Ecole élémentaire
Jean-Moulin

circonscription
de Rosny-sous-Bois

éducation
nationale

Affaire suivie par
Gauthier de Bengy
Directeur

Téléphone :
01 48 94 56 56

Courriel :
0930325y@ac-creteil.fr

9 rue Jean Moulin
93110 ROSNY SOUS BOIS

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30

Circonscription
de Rosny-sous-Bois
259 bd de la Boissière
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
www.iensosny.ac-creteil.fr

Présents :

Equipe enseignante :

M. DE BENGY – Mme EVRARD - Mme GRESPAN – M. GUERILLOT – Mme HANNACCHE - Mme JOLY - Mme LELOUP - Mme LIU - Mme MANUELLE – Mme MONFORT - Mme NEDJAR – Mme PERREAU – Mme RONAYETTE - Mme SAINT-BOMER - Mme WAGET – Mme YAGAPPAN - Mme YIAKOUMETTI – Mme ZAMY – Mme ZUENA

Représentants des Parents d'élèves (FCPE) :

Mme BOUCHAMA – Mme CABOT - Mme DUCHEMIN - M. ES-SAHB - M. GARNIEL - Mme GUIZEM - Mme HOPITAL - Mme MOMBOUYRAN - Mme ROCHERIEUX – Mme TILOUTA - Mme VACHETTE

Représentants de la Municipalité :

M. BOYER, Adjoint au Maire

Début du conseil : 18h15 Secrétaire de séance : Céline ZUENA

1. Projets de l'école

- Ecrans : L'école poursuit son travail sur ce thème de société. Mme Perreau a organisé une conférence sur les écrans, intitulée : « Quel impact sur le cerveau de votre enfant ? » le samedi 7 décembre. Peu de parents s'étaient déplacés. Dans la lancée de cette conférence, ce thème a été abordé en conseil des délégués. Les élèves ont visionné un film sur les 4 pas (pas le matin, pas à table, pas dans la chambre de l'enfant, pas avant de se coucher) et ont reçu des affiches pour amorcer le débat dans toutes les classes. Les familles seront également sensibilisées à ce thème via de la documentation et la proposition de participer à l'action « 5 jours et plus sans écrans » au mois de mars. Mme Perreau représentera cette conférence le 14 mars.
- Handicap : L'école organisera une course solidaire (la semaine du 30 mars) au profit de l'association « le rire médecin » qui propose des interventions de clowns dans les hôpitaux. Le directeur souhaiterait que toutes les familles effectuent un don (entre 0.50 et 5 €). Certains enseignants pensent qu'il n'est pas possible de rendre le don obligatoire. D'autres évoquent l'idée que la somme versée par la famille soit proportionnelle à la distance parcourue par son enfant. Quelle que soit la décision prise, chaque enfant recevra un nez rouge qui est l'objet emblématique de l'association. Les nez rouges sont facturés 0.50 € pièce et financés par les familles. Cet objet est fédérateur et induit que ce n'est pas un don



2 / 5

- Gaspillage alimentaire : Les élèves sont sensibilisés à ce thème. En parallèle, un concours est organisé sur le temps de la pause méridienne (cf. point 8)
- Potager/fresque de l'école : une subvention de 2500 € a été accordée par la Mairie (l'école demandait 3000 €). Les classes de CPb et de CM2a vont pouvoir réaliser leur projet : « l'art au jardin » qui consiste à réorganiser complètement le potager de l'école et à faire réaliser une œuvre graphique sur le mur attenant. La plus grande partie de la subvention servira à financer l'intervention d'un artiste qui va aider les élèves à réaliser cette fresque.
- Lutte contre le réchauffement climatique : exposition d'affiches sur les gestes éco citoyens (à venir).

2. Livrets scolaires

Les codes pour accéder aux livrets numériques de leurs enfants ont été donnés aux parents. L'avis est mitigé car le directeur dispose de la possibilité de voir s'ils se sont connectés ou pas. Et dans certaines classes la moitié des familles ne l'ont pas fait.

Les parents élus font remonter toutes les difficultés observées pour accéder aux livrets : problèmes de connexion, messages d'erreur, dates de naissance erronées...

Le directeur pense qu'il serait préférable, à l'avenir, de distribuer une version papier de ce document.

3. Evaluations nationales

Les évaluations des élèves de CP se sont déroulées du 20 au 31 janvier. En ce qui concerne le contenu de ces évaluations, certaines remarques ont été prises en compte et la passation est plus simple et plus rapide. L'équipe est dans l'attente des résultats des élèves de l'école.

Les résultats des évaluations des élèves de 6^{ème} nous ont été envoyés par le collège Saint Exupéry. Ces résultats sont massivement échoués notamment en mathématiques. Pourtant, toutes les notions évaluées avaient été travaillées dans les classes de CM2. L'équipe a souhaité avoir quelques éclaircissements quant aux conditions d'évaluation (passation, consignes...) et avoir l'avis des professeurs de mathématiques et de français du collège pour analyser et comprendre ces résultats lors du prochain conseil école/collège. D'après les premiers éléments d'information dont dispose l'équipe il y aurait eu quelques difficultés d'ordre technique durant la passation.

4. Effectif prévisionnel (rentrée 2020)

108 élèves de GS sont inscrits à la maternelle Jean Moulin. L'an prochain, l'effectif des CP variera en fonction des déménagements/emménagements et des inscriptions en école privée des élèves qui sont actuellement en grande section. Mais cela veut dire une probable augmentation des effectifs d'environ 25 élèves par rapport à la rentrée 2019.

Il va donc falloir ouvrir une nouvelle classe, voire 2, ce qui portera le nombre de classes à 18 ou 19 classes. Il y aura très certainement 3 classes de CE2, 3 classes



3 / 5

de CM1, 3 classes de CM2 et, en fonction du nombre d'élèves de CP, 4 classes de CP, 4 classes de CE1 et une classe de CP/CE1 (structure à 18 classes) ou 5 classes de CP et 5 classes de CE1 (structure à 19 classes).

Les parents d'élèves s'inquiètent des nouvelles constructions dans le quartier. Même s'ils sont du secteur des Boutours, le risque est que les élèves soient affectés à l'école Jean Moulin car celle des Boutours est déjà très chargée au niveau des effectifs.

M. Boyer explique que la carte scolaire va évoluer avec la construction de deux nouvelles écoles dont une ouvrira à la rentrée 2020 et l'autre en 2021. Une troisième école devrait également voir le jour dans le quartier des Marnaudes. L'évolution de la carte devrait permettre de soulager un peu l'école des Boutours.

Le directeur rappelle que la création d'une classe va engendrer la fermeture d'une salle commune : la BCD ou la salle informatique. L'équipe souhaitant garder la salle informatique, la BCD pourrait être transformée en salle de classe et le stock de livres serait déplacé dans la salle polyvalente. Cette dernière étant plus petite, elle servirait de salle de prêt uniquement. Une des salles du centre de loisirs pourrait également servir de salle de classe.

5. Classes découvertes

Une subvention de 12 000 € pour le projet de séjour « sciences et nature/poney » avec tous les élèves de CM2 au manoir d'Argueil (en Normandie) du 2 au 6 mars 2020 a été accordée par la Mairie (l'école demandait 14000 €). En revanche, la subvention a été refusée pour le projet de Mmes Joly et Nedjar sur le thème de l'équitation et de l'environnement du 8 au 12 juin 2020 à Méry-sur-Seine dans l'Aube.

Mme Joly et Mme Nedjar ont maintenu leur projet et entrepris différentes actions pour récolter de l'argent : vente de chocolats et de sapins avant les vacances de Noël, vente de crêpes à la sortie des classes et bien sûr le loto. Ces actions ont été très appréciées par les élèves et leurs parents.

Pour régler le coût du séjour, beaucoup de familles ont échelonné les paiements, comme l'école le proposait. D'autres ont fait part de leurs difficultés à régler la totalité de la somme. Pour ces dernières, l'école prendra ainsi en charge jusqu'à la moitié du coût du séjour.

Jusqu'à présent une seule famille a maintenu, malgré l'insistance de l'enseignante et du directeur, sa décision de ne pas faire profiter sa fille de ce séjour. Un autre élève ne devrait pas participer car son PAI est compliqué à gérer en collectivité. Il a été proposé aux parents de cet enfant de l'accompagner (en leur offrant évidemment la gratuité du séjour) mais ils n'ont pu ni l'un ni l'autre se rendre disponibles.

6. Coopérative scolaire

Les encaissements des séjours et les bénéfices des actions (ventes diverses, lotos) participent au fait qu'il n'y a jamais eu autant d'argent sur le compte de l'école : environ 27 700 €. Cette somme va évidemment fortement baisser lorsque les paiements pour les séjours des élèves auront été effectués.

La coopérative va être sérieusement mise à contribution pour le financement de tous les projets : séjours, fresque, spectacles, abonnements...



4 / 5

7. Projets festifs

Loto de l'école : Le 31 janvier l'école a organisé un loto dans le réfectoire de l'école. Cela faisait des années que ce type de manifestation ne s'était pas déroulé dans l'école. Ce loto a été un vrai succès puisqu'il y avait environ 350 personnes présentes. L'école n'a acheté aucun lot puisque les parents en ont fourni de grande qualité. Le directeur remercie particulièrement la FCPE pour son implication dans la recherche des lots et pour l'aide fournie tout au long de la soirée.

Les parents saluent cette initiative.

Fête du livre : Elle se déroulera vendredi 24 avril 2020 à partir de 16h45.

Spectacle / exposition : Le samedi 20 juin 2020, les élèves présenteront divers travaux réalisés dans les classes (chants, démonstrations artistiques et sportives, productions plastiques...).

Bal de l'école : la FCPE propose d'organiser le bal le 5 juin. La mairie accorderait une subvention si cet événement était organisé conjointement avec le groupe scolaire Mondor/Pré gentil. Même si cette idée peut paraître intéressante il semble difficile de réunir les deux groupes scolaires car la capacité d'accueil du réfectoire n'est pas suffisante. Lors des précédentes éditions du bal la salle était pleine et aurait pu difficilement accueillir du public supplémentaire.

Le jour du bal, suite à une décision du conseil des délégués, les élèves pourront venir déguisés dès le matin

8. Périscolaire – Pause méridienne

Le directeur pense que les enfants sont globalement satisfaits du fonctionnement et des activités proposées. Aucun enfant ne se plaint jamais de s'ennuyer. Les activités sont actualisées en fonction de la fréquentation et des demandes des élèves. Un atelier peut s'arrêter s'il y a plus assez d'élèves qui le fréquentent et à l'inverse un atelier peut être créé en fonction de la demande des élèves (et si un animateur a les compétences pour l'animer). Le taux d'encadrement est régulièrement dépassé mais cela a été pris en compte dans le fonctionnement des ateliers.

Le directeur salue l'initiative d'être passé aux « 4 composants » car cela permet notamment aux élèves de constituer leurs entrées. Cela les rend plus autonomes et permet de réduire un peu le gaspillage alimentaire. Un concours est organisé durant 15 jours, jusqu'aux vacances de février, sur le temps de la pause méridienne. Les élèves vont peser les quantités de nourriture qui partent à la poubelle et les classes qui ont le moins gaspillé seront récompensées (chocolat + sirop). Ce concours est l'occasion pour les élèves de se rendre compte des quantités gaspillées quotidiennement. Globalement, les élèves sont assez motivés mais parfois il y a des dérives : des élèves jettent la nourriture sous la table pour faire croire qu'il n'y a pas de restes.

La FCPE signale que des élèves se seraient plaints d'avoir encore faim car les quantités seraient insuffisantes. Monsieur le directeur dit qu'il n'a jamais eu de plainte de ce genre. Dorénavant, même les élèves qui déjeunent au 1^{er} service peuvent se resservir. Et malgré cela, il reste toujours de la nourriture à la fin de chaque service qui est d'ailleurs jetée. En revanche, Monsieur de Bengy comprend que des enfants aient faim à la fin du repas car ils ne mangent rien



5 / 5

pour des raisons parfois très diverses : troubles alimentaires, refus de manger ce qu'ils ne connaissent pas (et notamment les légumes), refus de manger la viande et parfois même la garniture lorsqu'elle a touché la viande....

9. Questions diverses

Question FCPE : la fédération a été interpellée par plusieurs parents d'une même classe. En effet, ceux-ci sont inquiets par les absences répétées de l'enseignante de cette classe et se demandent comment va être rattrapé le retard pris par les élèves. M. le directeur comprend l'inquiétude de certains parents. Mais il répond que cette enseignante a été remplacée au moins la moitié du temps et que de toutes manières le conseil d'école n'est pas le lieu pour parler de cette question. Il invite les parents qui le souhaitent à en discuter dans son bureau en présence de l'enseignante.

Les parents demandent ce qui sera fait si des élèves de cette classe présentent des difficultés dans les apprentissages. M. de Bengy rappelle qu'il existe des dispositifs pour aider les enfants en difficulté au-delà de l'aide que peut apporter l'enseignant lui-même : l'APC après la classe et/ou la prise en charge par un enseignant spécialisé (depuis cette année un enseignant spécialisé chargé de l'aide pédagogique intervient deux demi-journées sur le groupe scolaire Jean Moulin).

UPE2A : M. le directeur regrette qu'il n'y ait pas ce type de dispositif à Rosny pour accueillir des élèves nouvellement arrivés de l'étranger et qui ne maîtrisent pas du tout la langue française. Des UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) sont présentes dans des villes limitrophes : Montreuil, Neuilly sur Marne et Neuilly Plaisance. Mais les places sont réservées en priorité aux élèves résidant dans ces villes. Chaque année l'école accueille donc des élèves non francophones dans les classes. Monsieur l'Inspecteur de circonscription a fait une demande de création d'une UPE2A sur la ville

Départ de M. Boyer : Monsieur l'adjoint au Maire annonce qu'il ne siègera plus au conseil d'école du groupe Jean Moulin. M. de Bengy le regrette et salue sa grande qualité d'écoute, son investissement, sa connaissance des sujets abordés et son soutien, la plupart du temps, dans la réalisation des projets de l'école.

Le prochain conseil d'école se déroulera le mardi 9 juin 2020.

Clôture du conseil : 20h30

**La secrétaire de séance :
Céline Zuena**

**Le directeur :
Gauthier de Bengy**